

Les règles de la communication en groupe

- Je ne pense pas seul. C'est par l'écoute de l'autre et l'échange avec l'autre que se construit ma pensée.
- Celui qui a le bâton de parole a la parole. Il ne doit pas être interrompu.
- Quand je n'ai pas le bâton de parole, j'écoute celui qui parle.
- Chaque élève a le droit à la parole et le droit au silence.
- J'accepte que l'autre ne soit pas d'accord avec moi et de ne pas être d'accord avec l'autre.
- J'apporte des réponses argumentées.
- Je peux critiquer les idées, je ne critique pas les individus.
- Je ne me moque pas, je n'insulte pas, je ne crie pas.
- Je participe à créer un cadre bienveillant de discussion avec mes pairs.

Les modalités de la discussion organisée

- Les chaises sont placées en un cercle le plus large possible.
- Un distributeur de parole est choisi. Il distribue le bâton de parole aux élèves qui lèvent la main. Il est l'un des piliers de la discussion.
 - ✓ Il ne peut pas s'exprimer pendant la discussion.
 - ✓ Il donnera toujours la parole en priorité à ceux qui parlent le moins.
 - ✓ Il donnera en priorité la parole à l'enseignant quand celui-ci lève la main.
 - ✓ Il veillera à ne pas se positionner devant les élèves qui parlent.
- Un secrétaire prend des notes sur la discussion. Celles-ci pourront faire l'objet d'un travail (réécriture, lecture à la classe, travail autour des notions, de la prise de parole, trace écrite, etc...). Un dessinateur peut être désigné. Il devient un second secrétaire.
- Le professeur est assis dans le cercle.
 - ✓ Il lève la main pour prendre la parole.
 - ✓ Il veille à ce que la discussion reste problématisée.
 - ✓ Il demande aux élèves de reformuler leurs pensées, de définir les notions qu'ils abordent, de généraliser leurs propos en sortant de l'anecdote.
 - ✓ Il relance la discussion : « Est-ce que tout le monde est d'accord avec ce qui vient d'être dit ? ».
 - ✓ Il rappelle les règles adoptées par la classe quand celles-ci sont enfreintes.
- Les règles sont visibles par tous et lues en début de séance. Il est demandé aux élèves si tout le monde accepte de les respecter.
- Le temps de la discussion est limité et annoncé en début de séance.
- Les échanges doivent donner lieu à une trace écrite.

Progressivement, des contraintes supplémentaires peuvent être imposées aux élèves pour consolider les pratiques d'argumentation et optimiser les échanges.

Au début de ses interventions, l'élève peut :

- ✓ Préciser sur quel aspect précis de la discussion il souhaite s'exprimer
 - « Je voudrais revenir sur ce que Sofiane a dit. »
 - « Je voudrais revenir sur ce que Sofiane a dit concernant ... »
- ✓ Formuler son accord ou son désaccord et justifier
 - « Je suis d'accord avec ce que dit Sofiane. En effet, ».
 - « Je suis d'accord avec ce que dit Sofiane quand il dit que ... ».
 - « Je ne suis pas d'accord avec ce que dit Sofiane parce que... ».
- ✓ Questionner
 - « Sofiane, quand tu dis , est-ce que cela signifie que ... ? »
 - « Etes-vous sûr que respecter la loi et faire le bien, c'est la même chose ? »